



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 15 avril 2010 — N° 105

Président de l'Assemblée nationale :
M. Yvon Vallières

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 46.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Hamad (Louis-Hébert) fait une déclaration concernant 30^e anniversaire de la Commission des normes du travail.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant Mme Joannie Rochette.

M. Sklavounos (Laurier-Dorion) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'hémophilie.

M. Pagé (Labelle) fait une déclaration concernant M. Jason-Jay Anderson.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration concernant M. Gabriel Gagnon, producteur chez Productions Cime.

15 avril 2010

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant Mgr Loïc Bernard.

M. Trottier (Roberval) fait une déclaration concernant Mme Marianne St-Gelais.

M. Auclair (Vimont) fait une déclaration concernant le Mois de l'autisme.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration concernant MM. Charles et François Hamelin.

À 9 h 57, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 10.

Moment de recueillement

15 avril 2010

Présentation de projets de loi

Mme Beauchamp, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 89 Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 89.

Dépôts de documents

M. Bachand, ministre des Finances, dépose :

Le rapport annuel de la Caisse de dépôt et placement du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2009;

(Dépôt n° 1196-20100415)

Les renseignements additionnels au rapport annuel 2009 de la Caisse de dépôt et placement du Québec.

(Dépôt n° 1197-20100415)

M. Dupuis, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées par la députée d'Iberville le 17 mars 2010 et le député de Johnson le 24 mars 2010, concernant le Programme d'assurance stabilisation des revenus agricoles;

(Dépôt n° 1198-20100415)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée par la députée de Matapédia le 18 mars 2010, concernant le soutien aux parents d'un enfant handicapé;

(Dépôt n° 1199-20100415)

15 avril 2010

La réponse à la question écrite no 42 concernant l'application des règles actuelles sur les pensions alimentaires, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 25 mars 2010 par Mme Poirier (Hochelaga-Maisonneuve).

(Dépôt n° 1200-20100415)

Dépôts de rapports de commissions

Mme Doyer (Matapédia), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des transports et de l'environnement qui, les 13 et 14 avril 2010, a tenu des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 88, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement concernant la gestion des matières résiduelles et modifiant le Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles.

(Dépôt n° 1201-20100415)

Dépôts de pétitions

M. Boucher (Johnson) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 514 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le financement du transport en commun à Lévis.

(Dépôt n° 1202-20100415)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Marcoux (Vaudreuil) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 75 citoyens et citoyennes de la circonscription de Vaudreuil, concernant les places subventionnées à la garderie Les Jardins d'Émilie, dans la circonscription de Vaudreuil.

(Dépôt n° 1203-20100415)

15 avril 2010

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Richard (Duplessis) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 1 292 citoyens et citoyennes de Port-Cartier et de ses environs, concernant la couverture ambulancière sur le territoire de Port-Cartier.

(Dépôt n° 1204-20100415)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 237 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mesure fiscale visant les bénéficiaires d'une indemnité de remplacement du revenu versée par un régime public d'indemnisation.

(Dépôt n° 1205-20100415)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Drainville (Marie-Victorin) retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec M. Bérubé (Matane), M. Bonnardel (Shefford), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier) proposent :

QUE l'Assemblée nationale souligne les performances extraordinaires des athlètes québécois lors des Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver et les félicite d'avoir démontré au monde entier que l'excellence se développe chez nous;

15 avril 2010

QUE l'Assemblée nationale souligne également que la délégation olympique québécoise a remporté plus que la moitié des médailles gagnées par le Canada.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Richard (Marguerite-D'Youville), conjointement avec M. Hamad, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, M. Rebello (La Prairie), Mme Roy (Lotbinière) et M. Khadir (Mercier) propose :

QUE l'Assemblée nationale offre ses plus sincères sympathies à la famille et aux proches de M. Michel Chartrand, grand Québécois, qui aura été tout au long de sa vie active un formidable éveilleur de consciences et un défenseur sans compromis du respect des droits des travailleurs et des travailleuses du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, l'Assemblée observe une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 71, Loi modifiant de nouveau le Code de la sécurité routière et d'autres dispositions législatives;

15 avril 2010

- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 67, Loi sur l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux;
- la Commission de la culture et de l'éducation, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 44, Loi modifiant la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel en matière de gouvernance;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre le débat sur le discours du budget.

Et du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement :

- la Commission des transports et de l'environnement afin d'entreprendre des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 90, Loi concernant le parc national du Mont-Orford.

Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration du document de consultation sur la question de mourir dans la dignité.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

M. Dutil, ministre du Revenu, au nom de M. Béchard, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, propose que le principe du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Loi électorale concernant les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

15 avril 2010

Le débat s'ensuit.

À 13 h 00, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend la séance jusqu'à 15 h 00.

La séance reprend à 15 h 04.

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Dutil, ministre du Revenu, au nom de M. Béchar, ministre responsable des Affaires intergouvernementales canadiennes et de la Réforme des institutions démocratiques, proposant que le principe du projet de loi n° 93, Loi modifiant la Loi électorale concernant les règles de financement des partis politiques et modifiant d'autres dispositions législatives, soit adopté.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Khadir (Mercier) dépose :

La copie d'un document intitulé « Les modalités d'un mode de scrutin mixte compensatoire : Le rapport du Directeur général des élections - Résumé ».
(Dépôt n° 1206 -20100415)

Le débat se poursuit sur la motion de M. Dutil, ministre du Revenu.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 93 est adopté.

15 avril 2010

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 93 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

Adoption

M. Dutil, ministre du Revenu, propose que le projet de loi n° 64, Loi donnant suite à l'énoncé économique du 14 janvier 2009, au discours sur le budget du 19 mars 2009 et à certains autres énoncés budgétaires, soit adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le projet de loi n° 64 est adopté.

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 20 avril 2010, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 16 h 47, M. Chagnon, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 20 avril 2010, à 13 h 45.

Le Président

YVON VALLIÈRES